



Association québécoise de la
quincaillerie et des matériaux
de construction

80^e

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ANNUELLE**

PROCÈS-VERBAL

**ASSEMBLÉE TENUE LE MARDI 28 AVRIL 2020, DE 11 H À 12 H 15,
PAR VISIO-CONFÉRENCE**

MEMRES VOTANTS :

- | | |
|---|---|
| 1 ACCEO Marc Leblanc | 17 Les usines Giant Gilles Guertin |
| 2 Adfast Denis Perron | 18 LJT Denis Godbout |
| 3 Agendrix Adam Tétreault | 19 Lowe's Canada Daniel Cyr |
| 4 Avantis Coopérative Israel Ward-McNally | 20 Manulift Charles Thomassin |
| 5 Cameron Stéphanie Bédard | 21 Match MG Michel Castonguay |
| 6 Castle Robert Legault | 22 Matériaux Direct Maxime Bossinotte |
| 7 Condor Chimiques Sylvie Bourgeois | 23 Maax Bath Julie Caron |
| 8 DR Conseils Jean-Pierre Collard | 24 MD Stream Josée Desaulniers |
| 9 Dural Paul Faulkner | 25 Quincaillerie Beauceville Dominic Rosa |
| 10 Assurances Federated Mauro Di Tullio | 26 Quincaillerie C. Bélanger Dominique Bélanger |
| 11 Gagnon, La Grande Quincaillerie Geneviève Gagnon | 27 Resisto Isabelle Fortin |
| 12 Groupe Patrick Morin Michel St-Jean | 28 Seljax Patricia Lachance |
| 13 Home Dépôt Philippe St-Georges | 29 Soleno Richard Bossinotte |
| 14 IKO Vincent Chicoine | 30 Matériaux Forget Benoit Forget |
| 15 Industrie Emile Lachance Pierre Lachance | 31 Morency Avocats Patricia Goulet |
| 16 La Marna Inc. (Profix) Serge Lavoie | 32 Mon Vendeur Personnel Jonathan Scafro |
| | 33 TimberMart Daniel Rioux |

MEMBRES NON VOTANTS ET OBSERVATEURS :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------------|
| 34 Castle Richard Hamel | 39 AQMAT Louise Bouchard |
| 35 Home Dépôt Jézabel Prévost | 40 AQMAT Serge Vézina |
| 36 AQMAT Crystelle Cormier | 41 AQMAT Richard Darveau |
| 37 AQMAT Isabelle Champagne | 42 Groupe RDL Joël Minville, CPA, CA |
| 38 AQMAT Jasmine Sylvere | |

Le président du conseil d'administration (PCA), Dominique Bélanger, se présente en déclinant son nom, son titre et le nom légal de son magasin. Il demande au président et chef de la direction, Richard Darveau, président et chef de la direction (PCD), si on a le quorum pour que cette assemblée ait lieu. M. Darveau explique que 3 % des membres en règle doivent être présents. L'AQMAT compte 925 entreprises membres, mais pour être en règle, le paiement de la cotisation doit avoir été complété. À la date de l'AGA, 720 compagnies avaient payé leur membership, ce qui établit le quorum à 22 personnes. Après avoir compté les présences, il annonce la présence en ligne de 42 personnes de 33 compagnies membres différentes. Le PCA peut donc déclarer que nous pouvons procéder.

1. Nomination du secrétaire d'assemblée

Le PCA souhaite la bienvenue aux gens en ligne et se fait proposeur d'une résolution à l'effet de nommer comme secrétaire d'assemblée, Me Patricia Goulet, administratrice et secrétaire de l'AQMAT, avocate chez Morency.

Proposeur : Dominique Bélanger

Secondeur : Paul Faulkner

Dominique demande si Patricia Goulet accepte et si quelqu'un s'oppose. La résolution est votée. Me Goulet prend les commandes.

2. Adoption de l'ordre du jour

Me Goulet invite les participants à regarder l'écran pour prendre connaissance de l'ordre du jour. Elle demande si des participants veulent le modifier. Elle laisse quelques secondes. À défaut, elle demande un proposeur, puis un secondeur pour accepter l'ordre du jour.

Proposeur : Mauro Di Tullio

Secondeur : Benoit Forget

Elle déclare que l'ordre du jour est approuvé.

3. Approbation du procès-verbal de la 79e assemblée générale annuelle

Me Goulet invite les participants à regarder l'écran pour prendre connaissance du procès-verbal de l'AGA tenue le 17 avril 2019. Elle rappelle que tous l'ont reçu à l'avance et que par conséquent, on peut être exemptés de sa lecture.

Après quelques secondes, elle demande un proposeur, puis un secondeur parmi les gens présents l'an passé pour accepter le procès-verbal.

Proposeur : Daniel Rioux

Secondeur : Richard Bossinotte

Elle déclare que le procès-verbal de la 79e AGA est adopté, puis demande si, maintenant, des gens veulent apporter des commentaires sur l'assemblée de l'an passé. À défaut, on avance à l'autre point.

4. Rapport de gouvernance par Dominique Bélanger, président du Conseil

Me Goulet invite le PCA à rendre compte des activités du conseil d'administration depuis avril 2019. M. Bélanger lit son rapport.

Chers membres, chers administrateurs, chers amis,

Quelle année particulière. Il y a un an presque jour pour jour, tout allait bien. « Business as usual », comme disent les anglophones.

L'année du calendrier 2019 allait se conclure pour notre secteur d'activités comme une cuvée plus que potable, malgré plusieurs fermetures de magasins ou de comptes jugés insuffisamment rentables au regard de certains actionnaires.

Janvier 2020 arrive, tranquille, comme l'est toujours ce mois pour nos entreprises. C'est correct. On prend des vacances. On se prépare pour la période des achats qui débutera dans quelques semaines. On pense à nos campagnes de recrutement d'étudiants qui devront suivre. On maîtrise. On contrôle. Après tout, on a tous de l'expérience. Comme je le disais : « Business as usual ».

Et bang. Février : blocage des voies ferrées. En mars, les voies ferrées sont encore bloquées.

Là, on se rend compte que nos approvisionnements, surtout ceux des centres de rénovation et les livraisons vers les entrepôts régionaux de distribution, dépendent des trains pas mal plus qu'on ne le pensait.

On tente d'oublier tout ça le temps d'un gala, un grand gala où on brasse des souvenirs, où on rend hommage à nos pionniers. Le 7 mars marque une pause appréciée.

Les célébrations seront de courte durée à cause d'un mot qui commence à faire la première page des journaux. Un mot que je ne connaissais pas et que j'aurais aimé ne jamais connaître : le mot « coronavirus ».

Comme société, nous entrons dans notre sixième semaine de gestion de crise.

Chacun à sa manière a encaissé, a modifié son plan de match. J'ai pour ma part senti que j'étais bien accompagné, même souvent coaché par une association qui, selon moi et tous ceux consultés, nous a aidés depuis le début des deux crises à rester debout, et même à répliquer, avec intelligence, rapidité et efficacité.

Si on a pu garder nos quincailleries ouvertes, les petites autant que les grandes, et ainsi être utiles aux citoyens plutôt que subir cette crise comme tant d'autres commerces ont été contraints de le faire, si nos usines ont pu repartir en même temps que les chantiers résidentiels alors que le confinement demeure le mot d'ordre, c'est parce qu'on a été informés, consultés, protégés et défendus par l'équipe de la permanence de l'Association à qui je veux rendre hommage, et en particulier à son pilote, Richard Darveau. Cela me fait d'autant plaisir de souligner son engagement auprès de notre industrie que c'est aujourd'hui même son 60e anniversaire de naissance. Alors, au nom de tous, bonne fête, Richard!

L'autre équipe à qui je veux rendre hommage, elle est constituée de bénévoles, celle-là. C'est votre conseil d'administration.

Le CA s'est réuni à huit reprises depuis un an. Des réunions de quatre heures en moyenne, ça semble long, mais puisque tout est relatif, c'est une durée quand même plus courte qu'avant; on s'améliore lentement... comme les grands vins!

Stéphane Baril, propriétaire BMR à Saint-Hubert, Michel Castonguay de Match MG, Josée Desaulniers de Loxcren, Olivier Gagnon de Comax, Pascale Gouin des avocats LJT, Claude Lavoie, propriétaire de deux Home Hardware à Montréal, Frédéric Thibault de

Avantis, Patricia Goulet du cabinet Morency, également secrétaire, et je termine par cette boule d'énergie qu'est Paul Faulkner, trésorier et vice-président du conseil, je tiens à vous dire un gros merci pour vos idées, votre implication et votre appui.

Parmi toutes les résolutions que le conseil a votées au nom des membres et de l'intérêt général, permettez que j'en souligne quelques-unes.

Le comité d'audit a effectué tout un boulot pour aider le CA à s'acquitter d'une de ses principales responsabilités, celle de surveiller l'instauration et la bonne application d'un système adéquat de contrôles et de procédés internes, un secteur qui prendra encore plus d'importance avec les risques que représente la COVID-19.

Le Comité de gouvernance s'est penché pour sa part sur l'actualisation des Règlements généraux qui gouvernent notre association, sur le code d'éthique qui doit guider nos comportements afin que jamais la défense de l'intérêt privé sur l'intérêt collectif ne vienne teinter les paroles et les actions de la direction.

Votre CA s'est aussi assuré de la qualité non seulement scientifique, mais aussi démocratique des travaux devant déboucher sur un plan stratégique 2021 à 2023; un processus qui a démarré en juillet 2019 et qui devrait aboutir à la fin de cet été.

Dans les mois à venir, vos administrateurs seront bien occupés à conseiller la permanence au meilleur de leurs connaissances. Comme chacune de vos organisations, des décisions délicates au lendemain de la pandémie avec cette fois la crise des finances publiques et des changements à prévoir chez les consommateurs, même dans notre façon de travailler ensemble, nous, marchands, fournisseurs et bannières. Tout sera forcément remis en question, incluant le rôle que doit avoir l'AQMAT dans le futur pour nous aider.

a) Ratification des résolutions votées par le conseil d'administration

Me Goulet en profite pour féliciter personnellement le président du conseil pour son sens éthique et son côté gentleman avec lesquels il anime les réunions du conseil.

Elle invite les participants à regarder le document à l'écran qui présente les différentes décisions votées par le conseil depuis un an en leur nom. Et demande un proposeur et un secondeur qui ne siègent pas au CA pour les accepter :

Proposeur : Robert Legault

Secondeur : Marc Leblanc

Elle déclare que les décisions prises par le CA au nom des membres viennent d'être ratifiées en assemblée générale. Et comme administratrice, elle remercie les membres présents de leur confiance.

b) Propositions de huit modifications aux règlements généraux

Me Goulet invite maintenant le président et chef de la direction à présenter huit changements proposés aux règlements généraux proposés par le conseil d'administration sortant :

- l'article 4.1 au sujet de l'assemblée générale annuelle, que la phrase suivante soit ajoutée : « Ladite assemblée peut aussi être tenue par des moyens électroniques virtuels. »;
- l'article 5.2 sur la composition du conseil d'administration se lit présentement comme suit : « Le conseil est composé de dix (10) administrateurs. ». La proposition vient introduire le mot « idéalement » après le verbe;
- l'article 5.2.2 sur la représentativité au conseil d'administration se lit présentement comme suit : « Le Conseil comprend dix membres, soit quatre ou cinq marchands, deux ou

trois fournisseurs de produits et deux fournisseurs de services ainsi que le cadre supérieur de l'association ». Le nouvel article se lirait comme suit : « Le Conseil doit idéalement comprendre cinq marchands, trois fournisseurs de produits et deux fournisseurs de services parmi les dix membres, mais la représentativité peut varier selon les candidatures reçues. »;

- l'article 5.3 sur la durée des fonctions des administrateurs serait amputé de sa deuxième phrase qui se lit comme suit : « Exception : le cadre supérieur occupe le siège qui lui est réservé au conseil tant qu'il reste à l'emploi de l'AQMAT. »;

- l'article 5.4 portant sur les postes vacants au conseil d'administration serait amputé des mots suivants : « (,,) dans les meilleurs délais possibles. »;

- l'article 5.6.2 portant sur la procédure d'élection comprend présentement la longue introduction suivante qui n'est plus jugée utile : « Dans le cas où le nombre de candidatures découlant de la procédure de mises en nomination prévue à 5.6.1 atteint le chiffre de neuf (9), l'élection de ces candidats a lieu par acclamation. Il en est de même quand le nombre de candidats est inférieur audit chiffre, et pour combler le ou les autres postes d'administrateurs, chaque membre présent, à la condition d'avoir un secondaire, peut soumettre la candidature d'un autre membre présent; si le nombre de candidats non encore élus, additionné au nombre de candidats déjà élus fait en sorte que le chiffre de neuf soit dépassé, une élection se tient conformément à la procédure ci-après. »;

- l'article 5.7 sur la nomination des officiers de la corporation serait amputé de la dernière phrase suivante : « Cette nomination s'effectue par un vote secret. Une personne extérieure au Conseil est choisie pour présider l'élection et agir comme scrutateur. »;

- l'article 6.6 relatif à la fonction de Président et chef de la direction serait amputé de son deuxième paragraphe qui se lit comme suit : « Il préside le bureau de direction. »

M. Darveau demande si des participants ont des questions ou des commentaires. Puis Me Goulet demande un proposeur et un secondaire pour les accepter.

Proposeur : Daniel Rioux

Secondaire : Michel Saint-Jean

Elle confirme que la version amendée des Règlements généraux entre en vigueur à partir de maintenant et sera rapidement affichée sur le site web de l'AQMAT.

5. États financiers audités (exercice clos le 31 déc. 2019)

Me Goulet annonce que le moment est venu de présenter les états financiers 2019 qui ont été adoptés par le conseil d'administration le 20 avril dernier. Les membres seront invités à les commenter et à questionner l'auditeur.

Elle présente Joël Minville, CPA CA, associé du cabinet comptable RDL qui expose les constats et jugements que sa firme a portés sur la présentation des états financiers proposée par la permanence.

M. Minville a informé les membres que ses travaux ont inclus des estimations/jugements touchant les quatre éléments suivants : provision pour créances douteuses, charges à payer, produits reportés, valeur comptable des immobilisations corporelles.

En s'appuyant sur les travaux réalisés, l'auditeur considère que les estimations effectuées par la direction étaient adéquates.

L'auditeur n'a relevé aucune information fournie dans les états financiers qui soit particulièrement importante ou sensible, ou qui les aurait obligés à porter des jugements

au point de porter l'affaire à l'attention spécifique de l'attention des administrateurs. Quant aux anomalies non corrigées pouvant être significatives, aucune n'a été détectée au cours de l'audit.

Le rapport de constatation de la firme d'audit a relevé quatre déficiences de contrôle interne auxquelles la direction s'est engagée à porter une attention particulière.

L'auditeur a conclu sa présentation en assurant les membres qu'il a obtenu tout au long de ses travaux l'aide attendue du PCD et du personnel de l'AQMAT.

Me Goulet demande au trésorier d'émettre les premiers commentaires et cède donc la parole à l'administrateur Paul Faulkner dont la présentation est recopiée ci-dessous :

Ceux et celles qui me connaissent savent que je suis un joueur d'équipe et lorsque la place de trésorier s'est retrouvée vacante, j'ai levé la main. Surtout que j'avais déjà joué ce rôle dans le passé. Et parce qu'il importe que ce siège soit occupé pour assurer que votre association reste en santé.

Après tout, elle a 80 années cette association. Et on le sait maintenant, il faut mieux s'occuper de la santé de nos vieux!

Peu d'OSBL peuvent se vanter de compter sur un financement complètement autonome, c'est-à-dire zéro dépendant du gouvernement.

On a reçu environ 35 000 \$ en subvention, mais comme on dit en anglais, c'est un « in and out ». C'était pour livrer des formations avec notre collège.

L'autre million de dollars qu'on va chercher annuellement en revenus vient à 100 % de vous, les membres. Personne ne vous force, c'est une décision individuelle que vous prenez de soutenir l'AQMAT et d'utiliser ses médias.

Je me permets un commentaire personnel : c'est grâce à cette indépendance que notre porte-parole peut parler aussi librement en votre nom, par exemple, pour demander des améliorations au fameux Panier Bleu afin qu'ils protègent les commerces de détail alors que d'autres associations doivent cacher leur jeu parce qu'elles reçoivent des centaines de milliers de dollars pour leur fonctionnement de la part de ce même gouvernement.

Maintenant, qu'est-ce qui me soucie? D'une part, la crise actuelle. On entend souvent dire que lorsque ça va mal, les compagnies coupent en premier dans la publicité, dans les abonnements, dans la participation à certaines activités. Mais les experts disent aussi de ne jamais faire ça. De maintenir votre présence, de garder bien en vie vos réseaux.

Ça me fait penser à la bourse. Même si les experts disent de ne jamais vendre quand l'action est au plus bas, la plupart des gens paniquent et vendent.

J'ai peur qu'un trop grand nombre de nos membres paniquent et ne paient pas leur cotisation, annoncent moins, commanditent moins, participent moins. Ce n'est pas le temps d'abandonner votre association!

L'autre inquiétude que j'ai, c'est le fait que l'AQMAT tient encore à bout de bras le programme Bien fait ici. C'est lourd pour notre organisme. Je sais que la permanence va solliciter les bannières et les fabricants qui appuient Bien fait ici afin que le gouvernement Trudeau considère l'achat de produits canadiens bien faits comme une des armes pour relancer l'économie et solidariser la population.

J'ai peur que vous ne soyez trop passifs parce qu'occupés à gérer la crise dans vos propres entreprises. J'espère que vous prendrez un peu de temps pour vous engager derrière l'AQMAT dans la campagne à venir.

En tout cas, moi je répondrai présent!

M. Faulkner conclut en demandant la permission à la secrétaire d'assemblée de proposer que le mandat de vérification au cabinet RDL soit reconduit pour les états de l'exercice 2020.

Me Goulet demande un secondéur.

Proposeur : Paul Faulkner

Secondéur : Marc Leblanc

Elle félicite la firme comptable pour l'obtention de ce troisième mandat d'audit et demande à M. Minville de bien vouloir quitter la réunion.

6. Rapport d'activités de Richard Darveau, président et chef de la direction

Me Goulet invite le président et chef de la direction à présenter son rapport d'activités.

M. Darveau commente un Powerpoint à l'écran, dont les grandes lignes sont les suivantes :

- les membres m'excuseront de m'attarder plus sur l'actualité du moment, cette pandémie qui s'installe, que sur l'année 2019, une cuvée sans histoire;
- rappelons-nous que nous sommes entrés en crise sanitaire avec une industrie préoccupée par le blocage des voies ferrées qui a entravé la circulation des marchandises attendues pour démarrer la saison du printemps. L'AQMAT a contribué à ce que s'accélère la levée de cette manifestation;
- on a ensuite dû convaincre le gouvernement de laisser ouvertes les quincailleries de toutes tailles. On se souviendra que les premiers communiqués discriminaient les magasins par leur taille;
- en matière d'équipements de protection personnelle et de matériel pour appliquer les règles de distanciation, l'AQMAT a non seulement contribué à simplifier les normes, du moins à tenter de les simplifier, mais nous avons aussi convenu d'un partenariat avec un fournisseur fiable pour aider les marchands et usines à s'équiper en fournitures COVID-19;
- depuis le lendemain du gala, on assure une veille d'information grâce à trois pages d'information qui deviennent des sources d'information et d'inspiration pour supporter les marchands;
- on a créé le groupe Facebook « Chantiers sanitaires »;
- on a milité avec les associations d'entrepreneurs pour que les chantiers résidentiels ouvrent en premier afin d'éviter le chaos social autour du 1^{er} juillet;
- on a travaillé avec diverses associations de détaillants et d'entrepreneurs pour que soient appliqués sur tout le territoire les mêmes normes et protocoles d'hygiène et de distanciation sur les chantiers de construction et que la même uniformité soit appliquée par les inspecteurs de la CNESST qui audient les commerces. Mais on a à moitié réussi et à ce jour, les interprétations d'un inspecteur à l'autre font vivre un enfer aux membres;
- on a fait valoir que des quincailleries coupées de leurs approvisionnements ne pourront pas longtemps jouer leur rôle essentiel, ce qui a permis aux usines de rouvrir assez vite et dans certains cas, de ne pas du tout fermer;
- à l'interne, on a dû se casser la tête pour rééquilibrer le budget avec l'annulation forcée du tournoi de golf prévu en juin prochain, activité qui générerait 50 000 \$ net. L'AQMAT multiplie les efforts pour profiter de programmes d'urgence offerts par les gouvernements.

Une compression des ressources humaines à la permanence est aussi devenue obligatoire;

- on a forcé le gouvernement à corriger Le Panier Bleu pour que ne soient acceptés que les marchands qui ont pignon sur rue et qu'on les aide à prendre le virage numérique;
- on continue de plaider pour de véritables achats locaux en étant l'artisan du programme Bien fait ici et en faisant connaître les marchands et les bannières qui s'engagent clairement à l'égard de cette démarche de soutien à la production locale de biens;
- on va organiser une série de webinaires grâce au programme PACME afin d'aider les membres à se sortir le mieux possible de la présente crise;
- on est à transformer tous les cours du Collège AQMAT en version en ligne afin de donner accès au perfectionnement;

Le PCD a conclu en partageant deux grands principes de gestion en temps de crise :

- si la prise de décision en temps de paix dépend de notre lecture du passé et de notre vision de l'avenir, en temps de guerre ou de crise, il faut avant tout avoir les sens à l'affût des mouvements du présent;
- le monde que nous traversons actuellement n'évolue pas de façon séquentielle et prévisible.

M. Darveau a terminé sur la nécessité de tenir un congrès à l'automne afin de jeter les bases d'un nouveau contrat social post-pandémie entre les membres et leur association sectorielle.

7. Élections du conseil d'administration 2020-2021

Me Goulet a ensuite demandé aux participants de prendre connaissance à l'écran de la composition du CA

a) Candidatures pour les postes à pourvoir

Elle constate que trois noms sur les dix sont en caractère gras. Ce sont de nouveaux candidats. Elle demande à chacun de se présenter afin que les membres les connaissent, ce que les candidats ont fait dans cet ordre alphabétique :

- **Maxime Bossinotte**, propriétaire-marchand de Matériaux Direct sous bannière Castle à La Pocatière, pour un poste de marchand;
- **Jézabel Prévost**, directrice de la succursale Saint-Romuald de Home Dépôt, également pour un poste de marchand;
- **Et Me Denis Godbout** du cabinet Legault Joly Thiffault, pour un siège de fournisseur de services.

Elle demande si un membre veut proposer l'acceptation en bloc de ces trois candidatures.

Proposeur : Jonathan Scarfo

Secondeur : Patricia Lachance

b) Nomination des officiers

Pour ce dernier point où les administrateurs doivent normalement se retirer afin de se choisir entre eux un président de conseil, un vice-président, un secrétaire et un trésorier, compte tenu du format de vidéo-conférence et de l'heure qui avance, Me Goulet recommande que l'assemblée soit levée, que les administrateurs élus et réélus restent en ligne et que les participants à la télé-réunion soient informés plus tard par courriel de leurs nouveaux officiers. Aucun participant ne s'oppose à la formule de nomination différée.

3. Levée de l'Assemblée

Me Goulet demande donc un proposeur et un second pour mettre fin à cette réunion.

Proposeur : Michel Castonguay

Second : Paul Faulkner

Me Goulet annonce que la 80e assemblée est officiellement levée à 12 h 20, mais rappelle aux administrateurs de demeurer en ligne. Elle remercie tout le monde et leur rappelle de rester en santé!